



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2024 (concernant l'année 2023)

L'assemblée a eu lieu le vendredi 01 mars 2024 à 19h00 au Mayen 2003 à St-Romain (Ayent)

Comité : Florent Moos (président), Armand Dussex (président d'honneur), Thierry Darbellay (caissier), Jean-Pierre Gaudin (membre), Laurent Savioz (membre)

1. Accueil, liste des présences

Florent souhaite la bienvenue aux membres. Il souhaite la bienvenue tout particulièrement aux personnes présentes pour la première fois. Il remercie également Marco Aymon qui accueille l'assemblée au Mayen 2003 et a préparé l'apéritif.

Présents : Thierry Darbellay, Armand Dussex, Nicole Erard, Jean-Pierre et Lisiane Gaudin, Laurent Savioz, Florent Moos, Marie-Paule et Bertrand Moos, Aurélie Le Guennec, Georges Dussex, Sophie Dussex, Simon Glassey, Georgy Bétrisey, Gabriel et Romaine Chabbey, Renzo et Cosette Scilacci, Gérard Praplan, Lionel Chabbey, Katia Ferro, Bertrand Dubuis, Xavier Locatelli, Christian Febo

Excusés : Rose-Marie Gardon, Daniel Fracheboud, Madlen Stalder, Kilian Roten, Bertrand Posse, Daniela Martignoni, Denis Steiner, Claire-Lise Micheloud, Joël Moos, Julien Fauché, Dr. Patrick Vouilloz

2. PV AG 2022

Florent lit le PV de la dernière assemblée générale. Le PV est accepté à l'unanimité.

3. Rapport d'activités 2023

Florent procède à la lecture du rapport du président pour l'année 2023. Il explique les actions de Nepalko Sathi durant cette année. Le rapport annuel est disponible sur le site internet de l'association.

4. Comptes 2023

Thierry présente un aperçu des comptes aux membres présents.
Les comptes 2023 sont disponibles sur le site internet de l'association.

5. Vérification des comptes

Aude Michellod et Georgy Betrisey ont vérifié les comptes de l'année 2023 par pointage et confirment l'exactitude des montants cités ci-dessus. Ils recommandent à l'assemblée d'approuver les comptes 2023 en l'état et de remercier Thierry pour son travail.
Les comptes 2023 sont approuvés par l'assemblée à l'unanimité. Florent remercie Aude et Georgy pour leur travail.

6. Budget 2024

Thierry détaille le budget 2024 à l'assemblée. Le budget 2024 est disponible sur le site internet de l'association.
Le budget 2024 est approuvé par l'assemblée à l'unanimité.

7. Modification des statuts

Selon les statuts de l'association, les vérificateurs de comptes peuvent effectuer cette tâche au maximum durant deux années. Le comité ne trouve pas nécessaire de changer toutes les années de vérificateurs de comptes, si ces derniers sont disposés à poursuivre ce travail.

Le comité propose à l'assemblée de modifier l'article 18 des statuts comme suit :

L'assemblée générale élit deux vérificateurs des comptes ~~pour une période d'une année~~. Ceux-ci sont rééligibles ~~pour une période~~. Ils vérifient les comptes, la comptabilité, les justificatifs et le solde en caisse. Ils font rapport à l'assemblée générale sur les comptes annuels et les résultats de leur activité de vérification.

L'assemblée accepte à l'unanimité la modification des statuts.

8. Mutations comité

Aucune mutation au comité.

Florent remercie les membres du comité pour leur précieux travail tout au long de l'année.

9. Divers

Nicole Erard : Merci pour le relooking du site internet. Il est beaucoup plus lisible dorénavant.

Florent Moos : Un nouvel enfant, Asta Rai, sera parrainé par Sophie Dussex via les élèves de son école de yoga. Un grand merci à Sophie pour son initiative.

Marie-Paule Moos : Quels sont les prochains projets de l'association ? Armand Dussex et Lionel Chabbey se rendent sur place en mars/avril. Lionel Chabbey se présente. Il travaillait dans l'enseignement pour la HES-SO en agriculture et vient de prendre sa retraite. Il va se rendre dans les différents villages pour transmettre ses connaissances, faire des analyses de sol,...

Renzo Scilacci : Il est important d'avoir un contrôle sur place et que des membres se rendent au Népal pour suivre les projets, sinon ces-derniers prennent du retard ou ne sont plus réalisés.

Nicole Erard : Les personnes se rendant au Népal devraient le faire savoir à l'association. Si elles ont encore de la place dans les bagages, elles peuvent prendre du matériel urgent à transporter (par exemple médicaments).

Renzo Scilacci : Il envisage avec son épouse de retourner au Népal en 2024.

Armand Dussex : Le Dr. Vouilloz retournera en automne avec lui. Il pense rester environ un mois au dispensaire de Sekhaya. Beaucoup de médicaments préparés par le docteur seront amenés par Armand au printemps.

Renzo Scilacci : Est-il possible d'avoir des attestations de dons ? Le comité fournit sur demande une attestation, mais pas de manière systématique. Pour le Canton du Valais en tout cas, un simple extrait de compte avec le paiement suffit pour la déclaration d'impôts.

Florent remercie l'assemblée et clôture l'AG à 20h15. La soirée se poursuit par un apéritif et un moment d'échange.

Leukerbad, le 07 mars 2024, Florent Moos